

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction Générale des Études Technologiques
Institut Supérieur des Études Technologiques du Kef
Département Technologies de l'Informatique

A.U. : 2023-2024

Calcul du score d'orientation

$$\text{score DSI} = \left(\text{Moyenne} + \frac{\text{Alg. et prog. I} + \text{Alg. et prog. II} + \text{Dév. web et mult I} + \text{Dév. web et mult II}}{4} \right) \times \text{crédit}/60$$

$$\text{score RSI} = \left(\text{Moyenne} + \frac{\text{Alg. et prog. I} + \text{Alg. et prog. II} + \text{Systeme I et Réseaux}}{3} \right) \times \text{crédit}/60$$

$$\text{score SEM} = \left(\text{Moyenne} + \frac{\text{Algo. et prog. I} + \text{Algo. et prog. II} + \text{Arch. et syst} + \text{Système I et Réseaux}}{4} \right) \times \text{crédit}/60$$

Note : - Tous les étudiants doivent vérifier le calcul des scores. Dans le cas d'une erreur, l'étudiant doit rédiger une réclamation

- Dans le cas d'un accord entre deux étudiants pour échanger de discipline, nous n'avons pas de problèmes.